



APPEL A CANDIDATURES

Élections au Comité de Direction lors de l'Assemblée Générale du 30 AVRIL 2022

Nous lançons un appel à candidatures pour pourvoir les 3 postes disponibles au Comité de Direction dont un est réservé à une femme.

Ces candidatures sont ouvertes à toute personne âgée de plus de 18 ans, à jour de sa cotisation à l'association sportive au moment de l'Assemblée Générale.

Pour faire acte de candidature, il convient que chaque candidat fasse parvenir une lettre de motivation avec photo à la présidente de l'Association Sportive, Anne CAMITZ, au plus tard le 30 mars 2022 soit directement au bureau de L'Association Sportive, soit sur notre adresse mail : (associationsportive@chantaco.com).

Qu'est-ce que le COMITE de DIRECTION ?

L'Assemblée Générale extraordinaire du 14 avril 2018 a voté les nouveaux statuts de l'Association et ainsi entériné la répartition au 1er janvier 2018 des missions de l'ancienne Association Sportive entre :

1. **La Société de Gestion du Golf de Chantaco (SGCC)**, dirigée par Jean Marie Lacoste, qui gère :

- le parcours.
- les installations du golf.
- la majorité des compétitions.

2. **L'Association Sportive** qui est responsable de :

- la vie associative et l'animation sportive du club.
- la gestion et l'animation de l'École de Golf.
- la gestion des équipes qui représentent le club dans les différents championnats régionaux et nationaux ou en interclubs

Les statuts instituent, pour l'Association, un organe de gouvernance, **le Comité de Direction**, qui est :

- investi des pouvoirs les plus étendus dans les limites des missions de l'Association et dans le cadre des résolutions adoptées par les assemblées générales.
- composé de 9 membres élus pour 3 ans, renouvelable par tiers chaque année avec un maximum de 3 mandats consécutifs. (Article 14 des statuts 2018)

Le Comité de Direction doit comporter **une proportion de femmes au moins égale à celle qui existe pour l'ensemble des membres de l'Association**. Pour 2022, les femmes représentent un tiers des membres de l'Association et doivent donc être au nombre de **trois au minimum** dans le Comité.

Quels sont les trois postes à renouveler ? (en rouge)

Le comité actuel qui s'est constitué à la suite des élections des trois dernières A.G. est composé de :

- Robert ELGART (fin de mandat : Avril 2023)
- Christophe HEUTY (fin de mandat : Avril 2023)
- Marie Florence GRENIER (fin de mandat : Avril 2023)

- Jean Pierre ETCHEBERRY (fin de mandat : Août 2024)
- Anne CAMITZ (fin de mandat : Avril 2024)
- Frédéric AUBERT (fin de mandat : Août 2024)
- Patrice AZAÏS (fin de mandat : Avril 2022)
- Lorène BERNADET-NEGRE (qui nous quittés en septembre 2021)
- Claude BILLOT (fin de mandat : Avril 2022)
- Nicole DUMONT qui a été cooptée par le comité directeur conformément à l'article 14 de nos statuts en remplacement de Lorène (fin de mandat : Avril 2022)

En application de l'article 14 de nos statuts, **Patrice AZAÏS et Claude BILLOT**, qui terminent leur premier mandat, peuvent se représenter.

**Afin de respecter le nombre de 3 femmes au minimum au comité,
un des postes à renouveler est donc réservé à une femme**

L'Association Sportive a montré et prouvé qu'elle était capable de consolider une école de haut niveau et d'assurer le financement de l'ensemble de ses activités. Les fondations sont là et le temps est venu d'aborder le futur de l'Association Sportive pour renforcer nos acquis et développer l'ensemble de nos activités sociales. Pour contribuer à cet élan que nous souhaitons donner à la réalisation de notre projet, nous avons besoin de nouvelles compétences.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour leur engagement et leur dévouement à faire réussir notre Association ainsi que tous les bénévoles qui nous ont assisté dans la gestion de l'École de Golf et de l'administration de l'Association et dans l'organisation d'événements sportifs et festifs.

Les membres du Comité sont à votre disposition si vous souhaitez obtenir des informations sur la vie de l'Association et sur le programme que nous portons.

Anne CAMITZ
Présidente du Comité de Direction de l'Association Sportive